



LANORAIE

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance du 7 novembre 2023, le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté le projet de règlement suivant :

N° 1071-82-2023 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement de zonage 269-90 afin d'autoriser les projets de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) dans les zones R1-10 et C2-4 »

- Ce projet de règlement a pour objet d'autoriser les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble qui dérogent aux règlements d'urbanisme concernés dans les zones R1-10 et C2-4.

Une séance publique de consultation aura lieu le mardi 5 décembre 2023, à 19 h 45, à la salle du conseil, au 57, rue Laroche. Au cours de cette séance, le maire ou un membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Il est disponible pour consultation sur le site Web de la municipalité ou du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, au bureau de la municipalité, au 57, rue Laroche.

DONNÉ à Lanoraie ce 10 novembre 2023.

Brigitte Beauparlant,
directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe